



---

## 42<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle Rencontre avec Marie-Louise Perron

Chers membres,

Il nous fait plaisir de vous inviter à la 42<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle de la Société historique de la Saskatchewan précédée d'une rencontre avec l'archiviste émérite franco-métis Marie-Louise Perron. L'événement aura lieu le **Judi 07 novembre 2019 à partir de 18h00 au Royal Saskatchewan Museum, 2445 rue Albert à Regina.**

La soirée débutera par une présentation de l'histoire et des recherches généalogiques de Marie-Louise Perron, ancienne archiviste francophone des Provincial Archives of Saskatchewan. En partenariat avec l'ACFR et le RIF-SK, l'événement se poursuivra avec des activités ludiques et une projection d'un documentaire. Enfin, à **19h00 la Société historique de la Saskatchewan tiendra son AGA.**

Pour faciliter l'organisation de l'évènement, nous demandons aux personnes intéressées de communiquer leur intérêt par courriel ou par téléphone auprès de la direction : [direction@histoireSK.ca](mailto:direction@histoireSK.ca), 306-737-0803.

---

D'après les Statuts constitutifs de la Société historique de la Saskatchewan :

*Article 5.1 – Peut être membre de la Société historique de la Saskatchewan toute personne ou organisation qui souscrit à la mission, aux buts, aux Statuts et aux Règlements de la Société historique de la Saskatchewan.*

D'après les Règlements généraux de la Société historique de la Saskatchewan :

*Article 2.2.1 - Est dit membre individuel toute personne qui :*

- a) Est âgé de 16 ans et plus;*
- b) Souscrits aux Statuts et aux Règlements, et veut le développement et la prospérité de la Société;*
- c) Accepte le français comme langue d'usage de la Société;*
- d) À régulariser sa cotisation.*

*Article 2.2.2 - Est dit membre institutionnel toute personne qui :*

- a) Souscrits aux Statuts et aux Règlements, et veut le développement et la prospérité de la Société;*
- b) Accepte le français comme langue d'usage de la Société;*
- c) À régulariser sa cotisation.*

D'après le procès-verbal de la 41<sup>e</sup> AGA, la cotisation des membres est de 10,00 \$.

Tous les règlements et les formulaires régissant la Société historique de la Saskatchewan sont disponibles sur le site Web de la SHS. Les documents relatifs à l'Assemblée générale annuelle seront disponibles sur place.

---

Cette assemblée générale annuelle vise à :

**Mise à jour les Statuts constitutifs et les Règlements administratifs :**

Tel que présenté lors de la 41<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle, la SHS assure une mise à jour continue des Statuts constitutifs et des Règlements administratifs afin de répondre correctement aux réalités et aux enjeux actuelles et futures de l'organisme.

**Planification stratégique 2019-2024**

Lors de l'AGA, le CA déposera la nouvelle planification stratégique 2019-2024, disponible sur le site Web.

**Élire le Conseil d'administration :**

Chaque année, l'Assemblée des membres doit élire au moins trois des six membres du Conseil d'administration. Par la suite, le CA se rencontre pour décider de la répartition des postes. Les membres intéressés à poser leur candidature doivent remplir et transmettre le formulaire de candidature attaché dûment rempli. Nous encourageons les personnes à communiquer avec notre bureau au [306-737-0803](tel:306-737-0803) et à [direction@histoireSK.ca](mailto:direction@histoireSK.ca).

Au plaisir de vous rencontrer, veuillez agréer, chers membres, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conseil d'administration



## 42<sup>ème</sup> Assemblée générale annuelle

Le jeudi 07 novembre 2019, 19h00, au Royal Saskatchewan Museum, Regina

### Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Élection de la présidence d'assemblée
3. Nomination d'un secrétariat d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la 42<sup>ème</sup> Assemblée générale annuelle
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire
7. Rapport de la présidence
8. Rapport du secrétariat
9. Rapport d'activité
10. Présentation des États financiers vérifiés
11. Nomination de la firme d'audit pour 2019-2020

---

### 12. Proposition de mise à jour de la mission de l'organisme :

**Version actuelle** - 7.1. La Société historique de la Saskatchewan recherche, organise et diffuse l'histoire de la présence française sur le territoire de la Saskatchewan depuis le début jusqu'à nos jours.

**Version proposée** – 7.1. La Société historique de la Saskatchewan recherche, préserve et transmet l'histoire de la présence francophone en Saskatchewan.

### 13. Proposition de mise à jour de la cotisation des membres :

**Version actuelle** – Cotisation

- a) Pour être membre individuel, la personne doit être abonné à la Revue historique à la tenue de l'assemblée annuelle;
- b) Pour être membre institutionnel, l'institution doit payer une cotisation annuelle dont le montant est fixé lors de chaque assemblée annuelle.

**Version proposée** – Cotisation



Les individus et les institutions doivent payer une cotisation indiquée dans la politique d'adhésion des membres. La politique d'adhésion des membres est révisée chaque année par l'assemblée des membres.

14. Adoption de la politique d'adhésion des membres.

15. Adoption de la planification stratégique 2019-2024.

---

16. Élection des administrateurs

- a. Nomination d'une présidence d'élection
- b. Rapport des candidatures reçues
- c. Élection

17. Varia

18. Levée de l'assemblée

